
C.R.I Axe Sud

« Donner du sens »

« Créer du lien »

2026-2031



I. Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Axe Sud au cœur de son territoire

- I.1. Un territoire diversifié, une ambition commune
- I.2. Un territoire doté d'une vie associative riche
- I.3. Les écoles, équipements culturels et structures sociales du territoire
- I.4. Le CRI Axe Sud en chiffres
- I.5. Le diagnostic

II. Le CRI Axe Sud, pôle ressource pour son territoire

- II.1. Une tarification adaptée aux ressources des familles
- II.2 un parc instrumental au service de l'accessibilité
- II.3 L'Education Artistique et Culturelle
 - II.3.A Au près des écoles élémentaires
 - II.3.B Au près des publics seniors
 - II.3.C La rencontre de musiciens et artistes professionnels

III. Une saison artistique de proximité : faire vivre la musique au cœur du territoire

- III.1 Les concerts : apprendre, partager, se produire
- III.2 Les causeries musicales : écouter, comprendre et échanger
- III.3 Les concerts chez l'habitant : aller à la rencontre
- III.4 Les concerts de poches : La musique au plus près des habitants
- III.5 Les concerts des grands élèves : Vers l'autonomie artistique
- III.6 La fête de la musique : un temps fort partagé
- III.7 Les cartes blanches : les jeunes talents à l'honneur
- III.8 Les ciné-concerts : de l'image à la musique

IV. Un conservatoire engagé et responsable

- IV.1 Des valeurs partagées et portées par tous
- IV.2 Un conservatoire ouvert, inclusif et accessible
- IV.3 Une équipe actrice du projet
- IV.4 Le CRI Axe Sud engagé dans la transition écologique

V. Piloter et faire évoluer le projet d'établissement

- V.1 Une réflexion collective
- V.2 Un pilotage partagé
- V.3 Un calendrier de mise en œuvre et de suivi

Créé en 1999, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Axe Sud est un établissement d'enseignement artistique situé au sud-ouest de l'agglomération toulousaine. Il s'inscrit dans la volonté affirmée des élus des communes de Frouzins, Lamasquère, Roques et Seysses de proposer aux habitants de leur territoire un service public de formation, de pratique et de sensibilisation aux pratiques artistiques et culturelles.

Le classement du Conservatoire en **Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) par le ministère de la Culture en janvier 2020** est venu reconnaître la qualité de son organisation, l'implication de ses équipes ainsi que les conditions de stabilité et de qualification nécessaires à la cohésion professionnelle, à la structuration et à la pérennité d'un établissement d'enseignement artistique classé par l'État.

Ce projet d'établissement est le fruit d'une démarche collective et collaborative qui s'est construit à partir des réflexions, des échanges et des propositions de l'ensemble des personnes qui participent à la vie du CRI Axe Sud. Ainsi, les élus, les équipes pédagogiques et artistiques, les équipes administratives et techniques ont contribué à faire émerger les constats, les besoins et les orientations qui guideront l'établissement pour les cinq prochaines années.

Le présent **projet d'établissement 2026-2031** s'inscrit dans la continuité du précédent tout en prenant en compte les évolutions profondes de notre société et de notre territoire. Les mutations économiques et sociales, l'évolution des modes de vie, les contraintes liées au pouvoir d'achat, la transformation des pratiques culturelles et les attentes des publics nous invitent à repenser les modalités d'accès à l'enseignement artistique et à la culture. De ce fait, le CRI Axe Sud doit rester à l'écoute et s'adapter aux besoins du plus grand nombre.

Dans ce contexte, le CRI Axe Sud souhaite réaffirmer son rôle d'acteur culturel de proximité et inscrire son action au plus près des réalités et des besoins de son territoire. **Le projet d'établissement 2026-2031 aura ainsi pour ambition principale de « créer du lien et donner du sens » en faisant de cet établissement un lieu de transmission, d'inclusion, de rencontre et de vie culturelle au service de son territoire.**

Le CRI Axe Sud souhaite continuer à **créer du lien** en renforçant les relations entre les élèves, les familles, les enseignants et les personnels, mais aussi avec l'ensemble des habitants du territoire en allant à la rencontre de nouveaux publics grâce aux concerts, aux projets collectifs, aux interventions en milieu scolaire, aux actions hors les murs et aux partenariats avec les acteurs locaux et les musiciens professionnels. L'objectif est de faire du CRI Axe Sud un **lieu ouvert, accessible et ancré dans son territoire**, favorisant les rencontres, les échanges et le partage.

Le CRI Axe Sud souhaite **donner du sens** en permettant à chaque élève de trouver sa place, de progresser selon ses objectifs, ses capacités et de comprendre l'intérêt de sa pratique artistique. Cette démarche s'adresse également à l'ensemble de la population du territoire. Le Conservatoire doit permettre au plus grand nombre de **découvrir, pratiquer et partager la musique** en veillant à réduire les obstacles qui peuvent limiter son accès.

« Créer du lien et donner du sens » constituent le fil conducteur du projet d'établissement 2026-2031 avec l'ambition de faire du CRI Axe Sud un lieu de transmission, de rencontre et de vie culturelle au service de son territoire.

I. Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Axe Sud au cœur de son territoire

I.1. Un territoire diversifié, une ambition commune

Les communes porteuses du CRI Axe Sud s'inscrivent dans un territoire périurbain toulousain de près de 28 000 habitants marqué par une croissance démographique positive, une diversité de populations et une vie culturelle et associative active. Si Frouzins, Roques, Seysses et Lamasquère se distinguent par leurs réalités démographiques, sociales et culturelles, elles partagent néanmoins une même volonté : rendre la culture accessible au plus grand nombre. Cette ambition commune donne tout son sens à l'action du CRI Axe Sud dont la vocation est de créer des passerelles entre les communes, les habitants, les générations et les pratiques artistiques. Cet établissement devient ainsi un véritable trait d'union entre les territoires et leurs populations.

I.2. Un territoire doté d'une vie associative riche

Le CRI Axe Sud évolue dans un territoire doté d'un tissu associatif important et diversifié. Pas moins de 230 associations sont recensées en sport, culture, solidarité, éducation et vie locale. Dans ce contexte, l'enjeu du CRI Axe Sud est de maintenir et développer ses missions en les adaptant aux besoins et aux évolutions de son territoire.

I.3. Les écoles, équipements culturels et structures sociales du territoire

La commune de **Frouzins** dispose d'un réseau éducatif important avec quatre groupes scolaires et un collège. Sur le plan culturel, la commune dispose d'une médiathèque *La Parenthèse*, d'une salle de concert et d'exposition *Le Pigeonnier* et de plusieurs salles municipales.

Le secteur social et intergénérationnel est également présent avec une Maison des Solidarités, une Maison de Proximité, une Maison des Jeunes, une résidence autonomie et deux établissements pour personnes âgées.

La ville de **Lamasquère** présente une configuration différente liée à sa taille plus réduite. La commune dispose néanmoins d'un groupe scolaire, de locaux destinés aux associations et aux activités locales. Une médiathèque, implantée au centre de la ville, propose des actions de proximité riches et variées.

Roques dispose de deux groupes scolaires et d'un équipement de qualité : Le Moulin de Roques. Ce tiers-lieu culturel réunit une salle de spectacle de 195 places, une médiathèque, une salle d'exposition et des espaces destinés à différents services et activités.

Sur le plan social, la Maison pour Tous constitue un partenaire particulièrement intéressant. Agréée « Espace de Vie Sociale » par la CAF, elle a pour objectifs de favoriser les liens sociaux, la participation des habitants et les actions éducatives, culturelles et d'insertion.

Seysses, commune la plus peuplée du territoire, dispose de trois groupes scolaires, d'un collège et d'une école privée sous contrat avec l'État. Ces établissements constituent un réseau éducatif propice au développement de partenariats et de projets communs.

La commune bénéficie également d'une politique culturelle structurée, notamment grâce à la médiathèque *La Ruche*, lieu privilégié pour les concerts, rencontres musicales, ateliers et projets croisant différentes formes artistiques.

Enfin, le parc de la Bourdette, véritable poumon vert au cœur de la ville, offre un cadre privilégié pour les festivités, spectacles et manifestations culturelles, favorisant la rencontre entre les élèves, les familles et les habitants.

Le territoire du CRI Axe Sud dispose d'un réseau riche et diversifié d'écoles, d'équipements culturels, d'associations et de structures sociales. Ces lieux constituent autant de points d'appui pour continuer à développer une politique culturelle de proximité.

L'enjeu pour le Conservatoire est de renforcer ces partenariats en rencontrant les différents publics : enfants, jeunes, familles, adultes et personnes âgées. Les écoles permettent de sensibiliser les plus jeunes, les médiathèques et équipements culturels favorisent la diffusion et la rencontre, tandis que les associations et structures sociales permettent de toucher des publics parfois éloignés des pratiques artistiques. Les maisons de retraite sont également des espaces privilégiés pour développer des projets intergénérationnels et faire de la musique un véritable outil de lien social.

En s'appuyant sur ce réseau de partenaires, le CRI Axe Sud renforce son rôle de pôle ressource culturel du territoire. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans l'ambition du projet d'établissement 2026-2031 : « Créer du lien, donner du sens ».

I.4. Le CRI Axe Sud en chiffres

Les chiffres présentés ci-dessous témoignent du rayonnement et de l'attractivité du CRI Axe Sud. Ils illustrent également sa capacité à créer du lien avec les habitants et à s'inscrire pleinement dans la vie culturelle des quatre communes. L'enjeu sera de poursuivre cette dynamique, de consolider les actions existantes et de développer de nouvelles coopérations afin de renforcer la place du CRI Axe Sud comme pôle ressource culturelle du territoire

356 élèves inscrits

1464 scolaires bénéficient d'interventions musicales en milieu scolaires

19 enseignants dont 3 intervenants en milieu scolaire et 1 directrice

180 heures d'enseignements hebdomadaires

51 manifestations publiques dans l'année

2 groupes engagés dans les projets d'Education Artistique et Culturelle

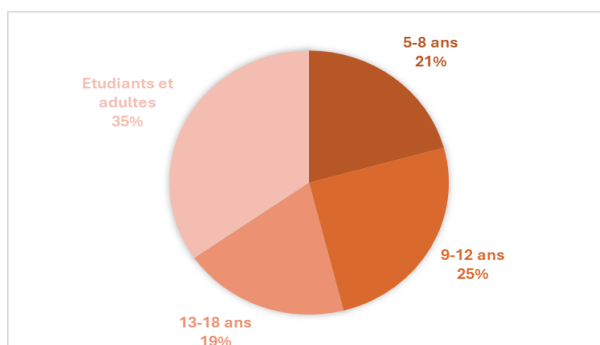
26 instruments de prêts mis à disposition

8 partenariats développés avec des structures extérieures

Répartition des élèves par communes :

Frouzins	Lamasquère	Roques	Seysses	Extérieur
163	9	48	88	48

Répartition par âges :



Les disciplines enseignées :

Alto	Harpe	Chorale Enfant	Harmonie
Accordéon	MAO	Chorale Ados	Impro. Jazz
Basse	Piano	Chorale Adulte	Initiation
Batterie	Saxophone	Ensemble de guitares	Combo Jazz
Clarinette	Trompette	Ensemble à cordes	Orchestre Junior
Flûte traversière	Violon	Ensemble de percussions	Technique Vocale
Guitare classique	Violoncelle	Eveil musical	Interventions en milieu scolaire
Guitare électrique	Violoncelle	Formation musicale	

Les partenariats réguliers

Associations du territoire
8 écoles élémentaires du territoire
Médiathèque "la Parenthèse » de Frouzins
Médiathèque de Lamasquère
Médiathèque « la Ruche » de Seysses
Tiers lieu « le Moulin » de Roques
Habitants du territoire : concerts chez l'habitant
Maisons de retraites
Big band Brass, groupe en résidence et EAC
Union Départementale des Ecoles de Musique et de Danses
Cinémathèque de Toulouse, festival SYNCHRO
Conservatoires et écoles de musique du département
CRR de Toulouse
David Hardit Production, projets voix

I.5. Le diagnostic

Le précédent projet d'établissement a permis au CRI Axe Sud de consolider ses missions d'enseignement artistique, de renforcer son accessibilité et de développer sa présence sur le territoire. Les actions menées ont contribué à élargir les publics, à développer les interventions musicales dans les 9 groupes scolaires, les pratiques collectives, les manifestations publiques et les partenariats avec les acteurs locaux et professionnels.

Ce bilan met en évidence la place aujourd'hui occupée par le CRI Axe Sud dans la vie culturelle et éducative du territoire. Les chiffres clés témoignent de cette dynamique et de son attractivité auprès des élèves, des familles et des habitants.

Le nouveau projet d'établissement 2026-2031 doit désormais s'appuyer sur ces acquis pour aller plus loin. Dans un contexte de transformations sociales, économiques et culturelles, l'enjeu est de poursuivre les missions du CRI tout en les faisant évoluer avec les besoins des publics. Il s'agit notamment de renforcer l'accessibilité et l'inclusion, de développer les partenariats, d'aller à la rencontre de nouveaux publics et de consolider la place du CRI Axe Sud comme acteur culturel de proximité.

Pour les cinq années à venir, trois enjeux majeurs guideront l'action du CRI Axe Sud et donneront corps à son ambition : *créer du lien* avec l'ensemble des acteurs du territoire et *donner du sens* à ses missions au service de tous les publics :

- Favoriser l'accès à la culture et à la pratique musicale au plus grand nombre
- Renforcer le rayonnement du CRI Axe Sud sur l'ensemble de son territoire
- Préserver et développer les liens sociaux à travers les pratiques artistiques et les projets collectifs

II. Le CRI Axe Sud, pôle ressource pour son territoire

Depuis sa création, le CRI Axe Sud a progressivement affirmé sa place dans le paysage culturel et éducatif des communes de Frouzins, Lamasquère, Roques et Seysses. Les contextes économiques et budgétaires contraints invitent le CRI Axe Sud à être attentif à l'utilisation des moyens qui lui sont accordés tout en préservant la qualité et l'accessibilité de ses missions. Dans ce contexte, le CRI Axe Sud souhaite conforter son rôle de **pôle ressource pour le territoire**, en s'appuyant sur ses compétences, ses équipes et ses partenariats pour proposer une offre artistique accessible au plus grand nombre. Toutefois, l'enjeu est de ne pas limiter l'action du CRI Axe Sud auprès de ses élèves, mais de faire de la musique un **outil d'éducation, de rencontre, d'inclusion et de lien social** pour l'ensemble des habitants.

II.1. Une tarification adaptée aux ressources des familles

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'enseignement musical, le CRI Axe Sud applique une tarification basée sur le taux d'effort. Ce dispositif permet d'adapter le coût de l'inscription aux ressources des familles et de favoriser une plus grande mixité sociale au sein du Conservatoire. Depuis plusieurs années, le CRI accompagne également les familles aux revenus les plus modestes dans leurs démarches auprès du Département, notamment dans le cadre du dispositif « Bourse Jeunes Musiciens ».

Action à envisager :

- Maintenir une politique tarifaire permettant de préserver l'accessibilité de l'enseignement musical dans un contexte économique où les familles peuvent être confrontées à de nouvelles contraintes.

II.2. Un parc instrumental au service de l'accessibilité

L'achat d'un instrument peut représenter un frein important pour certaines familles, particulièrement lors des premières années de pratique.

Pour répondre à cette difficulté, le CRI Axe Sud développe progressivement un **parc instrumental mis à disposition des élèves** au bénéfice des familles aux revenus les plus modestes.

Afin d'enrichir régulièrement ce parc, le CRI Axe Sud organise des **appels aux dons d'instruments** auprès des particuliers et des acteurs du territoire. Les instruments collectés sont ensuite vérifiés, entretenus ou révisés avant d'être mis à disposition des élèves.

Doté de 26 instruments, ce parc est un outil d'égalité d'accès à la pratique musicale afin que chacun puisse apprendre, pratiquer et progresser quelles que soient ses ressources.

Actions à envisager :

- Poursuivre et développer les appels aux dons d'instruments ;
- Développer les partenariats avec les particuliers, associations, collectivités et acteurs locaux susceptibles de contribuer à cette démarche ;
- Assurer l'entretien et le renouvellement du parc afin de garantir des instruments adaptés aux besoins des élèves.

II.3 L'Education Artistique et Culturelle

II.3.A Auprès des écoles élémentaires

Les communes du CRI Axe Sud poursuivent et développent une politique d'Education Artistique et Culturelle sur leur territoire qui permet d'aller à la rencontre des jeunes publics. L'accessibilité auprès des publics scolaires se déploie par :

Les interventions musicales : avec 1461 élèves, 66 classes du CP au CM2 et 3 intervenants, cette mission constitue un axe majeur de l'établissement. Elles permettent aux enfants de pratiquer, écouter, expérimenter et créer, mais également de découvrir la diversité des pratiques musicales. Les professeurs du CRI Axe Sud viennent enrichir le travail des classes en accompagnant les restitutions publiques des écoles.

Cette présence dans les écoles constitue un véritable outil d'égalité d'accès à la culture : chaque enfant peut rencontrer la musique, quels que soient son milieu familial, ses ressources ou son éventuelle connaissance préalable du CRI Axe Sud.

Les présentations d'instruments complètent les interventions musicales. Elles permettent aux enfants de découvrir les instruments enseignés au CRI Axe Sud et d'avoir un lien privilégié avec chaque professeur. Ces rencontres peuvent également susciter l'envie de pratiquer un instrument et d'encourager l'enfant à franchir les portes de l'établissement.

Des concerts gratuits pour les scolaires sont proposés chaque année par les professeurs du CRI Axe Sud. Diffusés en journée, ces concerts permettent à certains enfants de découvrir pour la première fois une salle de concert et de vivre l'expérience d'un spectacle vivant.

Action à envisager :

- Déployer les interventions musicales dans les murs du CRI Axe Sud avec les établissements de proximité : Groupe Scolaire Lamartine de Roques et Ecole Alain Bertrand de Frouzins.

II.3.B Auprès des publics seniors

Depuis plusieurs années, le CRI Axe Sud développe des projets intergénérationnels avec les maisons de retraite de la commune de Frouzins. Ces actions permettent de créer une véritable rencontre entre les personnes âgées, les élèves et leurs familles autour de la musique et de moments de convivialité.

Lors de ces rencontres, les élèves et leurs parents vont chercher les résidents dans les maisons de retraite afin de les accompagner au centre de la commune où ils assistent ensemble à un concert et partagent ensuite un goûter. Ces moments permettent aux personnes âgées de sortir de leur lieu de vie, de participer à la vie culturelle locale et de rencontrer les jeunes générations.

La rencontre musicale est également préparée en amont par les résidents, qui choisissent et préparent un répertoire de chansons qu'ils souhaitent chanter avec les jeunes musiciens. La

musique devient ainsi un support d'échange et de transmission : les personnes âgées partagent les chansons qui ont marqué leur génération, tandis que les élèves apportent leur propre pratique musicale. Ce croisement des répertoires favorise l'écoute, le dialogue et la découverte mutuelle.

Actions à envisager :

- Pérenniser les projets intergénérationnels déjà engagés avec les maisons de retraite.
- Renforcer l'implication des élèves et de leurs familles dans les temps de rencontre et de sorties culturelles avec les personnes âgées.

II.3.C La rencontre de musiciens et artistes professionnels

Dans le cadre de sa démarche d'Éducation Artistique et Culturelle, le CRI Axe Sud accueille BBBrass en résidence depuis 2012. Ce partenariat permet aux élèves issus de la classe « Combo-Jazz » de découvrir le travail des musiciens professionnels en assistant à quelques répétitions et en échangeant avec eux.

Chaque année, certains élèves sont invités à se produire aux côtés de BBBrass lors d'un concert sur scène, leur offrant ainsi une expérience artistique et scénique concrète.

Cette collaboration crée une passerelle entre l'apprentissage au CRI Axe Sud et le monde professionnel, tout en donnant du sens à la pratique musicale des élèves.

Chaque année, le CRI Axe Sud propose également un projet ponctuel avec des musiciens professionnels. Les élèves préparent en amont un répertoire qui leur permet de travailler les œuvres et les pratiques musicales qui seront ensuite abordées avec les artistes.

Le groupe professionnel intervient au Conservatoire dans le cadre d'une master class, offrant aux élèves un temps de rencontre, d'échange et de transmission autour de leur pratique.

Le projet se conclut par un concert public, au cours duquel les élèves se produisent en première partie en partageant la scène avec les artistes professionnels. Cette expérience permet de valoriser leur travail, de développer leur expérience scénique et de donner une dimension concrète aux apprentissages.

Toujours dans cette dynamique, la cheffe de chœur du CRI Axe Sud porte un projet d'envergure départementale autour des 500 voix au Zénith, porté par David Hardit Production. Ce projet rassemble des choristes amateurs de l'ensemble du département autour d'un même événement artistique. Pour les choristes du CRI Axe Sud, cette expérience constitue une véritable ouverture vers le monde professionnel. Elle leur permet de se produire sur une grande scène, aux côtés de chanteurs professionnels, et de vivre une expérience collective exceptionnelle.

Actions à envisager :

- Pérenniser un projet annuel avec des artistes professionnels.
- Développer les expériences scéniques et les projets partagés.

III. Une saison artistique de proximité : faire vivre la musique au cœur du territoire

Le CRI Axe Sud affirme sa mission de service public culturel de proximité en proposant une programmation artistique ouverte à tous et construite avec les acteurs du territoire.

Cette saison permet aux élèves de se produire, de gagner en autonomie et d'enrichir leur expérience de la scène, tout en offrant aux habitants des quatre communes des occasions de découvrir et de partager la musique. À travers cette programmation, le CRI Axe Sud souhaite faire

de la musique un outil de rencontre, de participation et de lien social, en développant les pratiques amateurs, les partenariats et les projets collectifs.

III.1. Les concerts : apprendre, partager, se produire

La pratique de la scène occupe une place essentielle dans le parcours des élèves. Tout au long de l'année, le CRI Axe Sud propose des concerts de classes, concerts thématiques, spectacles, concerts scolaires et apéros-concerts. L'établissement s'associe également aux événements portés par les communes et les acteurs locaux tels que les commémorations officielles, le Téléthon, Octobre Rose, la Foulée pour la Vie et autres manifestations solidaires.

Actions à envisager :

- Pérenniser et diversifier la présence du CRI Axe Sud dans les manifestations locales
- Développer les collaborations avec les associations locales de danse et de théâtre afin de favoriser la création de projets pluridisciplinaires.

Ces rendez-vous permettent aux élèves de valoriser leur travail, de gagner en autonomie et de rencontrer différents publics, tout en contribuant activement à la vie culturelle, associative et solidaire du territoire.

III.2. Les causeries musicales : écouter, comprendre, échanger

Les causeries musicales proposent, dans les différentes communes du territoire, un temps de découverte autour d'un compositeur, d'un artiste, d'une œuvre ou d'un courant musical. Associant échanges, écoute et interprétation par les professeurs et les élèves, elles permettent à chacun, connaisseur ou simple curieux, de découvrir la musique autrement.

Action à envisager :

- Maintenir une programmation régulière dans les différentes communes.

III.3. Les concerts chez l'habitant : aller à la rencontre

Les concerts chez l'habitant permettent aux élèves du CRI Axe Sud d'aller à la rencontre des habitants dans un cadre convivial. Sans la présence des professeurs, l'élève, accompagné d'un parent, prépare et assure sa prestation en autonomie. Cette expérience favorise sa responsabilisation et son expérience de la scène, tout en permettant aux personnes accueillies de partager un moment musical et de découvrir le CRI Axe Sud autrement.

Actions à envisager :

- Pérenniser le dispositif et augmenter progressivement le nombre de concerts
- Encourager les familles à accueillir et organiser ces rencontres

III.4. Les concerts de poche : la musique au plus près des habitants

Les concerts de poche, proposés dans les médiathèques du territoire, permettent au CRI Axe Sud d'aller à la rencontre des habitants dans un format convivial et accessible. Professeurs et élèves partagent la scène autour de programmes courts et variés, offrant aux élèves une expérience scénique enrichissante tout en favorisant la proximité et l'échange avec le public.

Action à envisager :

- Identifier et diversifier les lieux de diffusion dans les communes

III.5 Les concerts des grands élèves : vers l'autonomie artistique

Les concerts des grands élèves en fin de 2^e cycle et début de 3^e cycle constituent une étape importante dans leur parcours artistique. Organisés autour de la musique de chambre, ces rendez-vous leur offrent l'occasion de construire et de présenter eux-mêmes leur projet musical.

Actions à envisager :

- Développer ces concerts dans différents lieux du territoire.
- Favoriser la transmission entre les grands élèves et les élèves des cycles précédents.

III.6. La Fête de la musique : un temps fort partagé

Portée par la vie associative et culturelle des communes, la Fête de la musique constitue un rendez-vous majeur de la vie locale auquel le CRI Axe Sud participe activement.

À tour de rôle dans les quatre communes, élèves et enseignants du Conservatoire rejoignent les associations, groupes amateurs, chorales, ensembles et autres acteurs locaux pour faire vivre la musique au cœur du territoire.

Ce rendez-vous favorise les rencontres entre les pratiques, les générations et les acteurs locaux, tout en valorisant la richesse de la vie associative et culturelle des communes.

Action à envisager :

- Développer la collaboration entre le CRI Axe Sud et les associations locales

III.7. Les cartes blanches : les jeunes talents à l'honneur

Les cartes blanches sont principalement consacrées à des élèves ou ensembles préparant un examen au CRR de Toulouse. Elles leur offrent l'occasion de présenter leur programme en public, de se confronter aux conditions de la scène et de gagner en assurance dans leur pratique artistique.

Ces rendez-vous sont également une belle occasion pour les élèves du CRI Axe Sud de découvrir de véritables talents. Ils favorisent ainsi la rencontre, l'inspiration et le partage entre jeunes musiciens.

Action à envisager :

- Donner aux grands élèves du CRI Axe Sud la possibilité de proposer et de construire leur propre carte blanche afin de valoriser leur talent et leur permettre de gagner en autonomie artistique.

III.8. Les ciné-concerts : de l'image à la musique

Depuis 12 ans, le CRI Axe Sud développe un partenariat avec la Cinémathèque de Toulouse autour de projets de ciné-concerts. Cette collaboration permet aux élèves d'explorer différentes approches musicales à partir de films muets : écriture, création, improvisation et interprétation.

À partir de décembre 2026, le CRI Axe Sud franchira une nouvelle étape en intégrant la programmation du festival Synchro de la Cinémathèque de Toulouse, renforçant ainsi le

rayonnement de ses projets et offrant aux élèves une expérience artistique dans un cadre professionnel.

En partenariat avec le tiers lieux culturel Le Moulin de Roques, qui accueille les concerts, ces rendez-vous permettent de proposer au public une expérience originale, accessible et conviviale, à la croisée du cinéma et de la musique.

Actions à envisager :

- Proposer un ciné-concert itinérant afin de toucher un public plus large
- Valoriser les archives et images du territoire à travers la création d'un ciné-concert porté par les élèves du CRI Axe Sud.

IV. Un conservatoire engagé et responsable

IV.1 Des valeurs partagées et portées par tous

Le CRI Axe Sud repose sur une vision commune portée par l'ensemble de ses acteurs : les élus du comité de suivi, les équipes pédagogiques, administratives et techniques ainsi que les membres du conseil d'établissement. Cette dynamique collective traduit la volonté de construire un établissement autour de valeurs partagées et de repères communs.

Cette réflexion a conduit à l'élaboration d'une charte éthique qui formalise les engagements du CRI Axe Sud et constitue un cadre commun pour l'ensemble de ses acteurs. Elle s'appuie sur quatre valeurs essentielles : l'accessibilité, l'épanouissement artistique, l'exigence et la bienveillance.

Actions à envisager :

- Veiller à la cohérence entre les valeurs défendues et les actions menées par le CRI Axe Sud.
- Poursuivre le dialogue entre élus, équipes, élèves et familles autour de ces valeurs communes.

IV.2 Un conservatoire ouvert, inclusif et accessible

Le CRI Axe Sud veille à adapter les parcours et les modalités d'apprentissage à la diversité des élèves et de leurs besoins. Des parcours personnalisés sont proposés aux personnes en situation de handicap, aux élèves rencontrant des difficultés particulières ou des troubles de l'apprentissage, mais également aux adultes ou à toute personne ayant des contraintes spécifiques.

L'objectif est de considérer chaque élève dans sa singularité, en tenant compte de ses capacités, de son rythme, de ses besoins et de son projet artistique. Les modalités d'enseignement peuvent ainsi être adaptées afin de favoriser la progression, la confiance et l'épanouissement de chacun. Cette démarche s'appuie sur la présence d'un référent handicap, interlocuteur privilégié des élèves, des familles et de l'équipe pédagogique.

Cette volonté d'ouverture et d'inclusion participe pleinement aux valeurs portées par le CRI Axe Sud : permettre à chacun d'accéder à la pratique musicale, de progresser à son rythme et de trouver sa place au sein de l'établissement.

Actions à envisager :

- Développer la communication sur la présence du référent handicap afin de mieux identifier le public concerné

- Consolider et développer les parcours personnalisés

IV.3 Une équipe actrice du projet

Les enseignants sont les acteurs essentiels du projet du CRI Axe Sud. Leur expertise, leur expérience et leur connaissance des élèves constituent une richesse pour faire évoluer les pratiques et répondre aux besoins du territoire. Leur implication contribue à nourrir la réflexion, l'innovation et la construction des projets du Conservatoire.

Action à envisager :

- Encourager les échanges de pratiques et le partage d'expériences pour développer les compétences collectives des équipes.

Chaque année, les agents sont encouragés à se former par le biais du CNFPT ou des Universités d'été de l'UDEMD afin d'enrichir leurs savoirs, de renouveler leurs pratiques pédagogiques et artistiques et de répondre au mieux aux évolutions des besoins des élèves.

Actions à envisager :

- Poursuivre la formation continue
- Identifier des professionnels et structures partenaires susceptibles d'accueillir des enseignants en immersion, notamment pour développer des compétences spécifiques telles que la sonorisation, les techniques du spectacle, le numérique ou la régie.

IV.4 Le CRI Axe Sud engagé dans la transition écologique

Le CRI Axe Sud est déjà engagé dans une démarche écoresponsable, à travers plusieurs actions mises en place dans son fonctionnement quotidien :

- Communications, inscriptions et facturations numériques
- Réemploi et transmissions des livres et partitions entre élèves
- Utilisation d'Ecocup lors de concerts et auditions
- Tris de déchets dans l'enceinte de l'établissement et lors des concerts

Actions à envisager :

- Poursuivre et renforcer les pratiques écoresponsables déjà mises en place.
- Organiser des bourses aux livres, partitions et carillons afin de favoriser le réemploi, la transmission et l'accès à du matériel musical à moindre coût.

V. Piloter et faire évoluer le projet d'établissement

Ce projet d'établissement constitue une feuille de route collective pour le CRI Axe Sud. Sa mise en œuvre repose sur l'implication des élus, de la direction, des équipes pédagogiques et administratives, du conseil d'établissement et des partenaires. Il doit rester un document vivant, permettant d'accompagner les évolutions de cet établissement et de son territoire.

V.1. Une réflexion collective :

L'évolution de ce projet d'établissement va s'appuyer sur les échanges et la concertation entre les différents acteurs du CRI Axe Sud. Cette démarche permettra de partager les constats, de faire émerger les besoins et de construire des orientations communes.

V.2. Un pilotage partagé :

Les réunions régulières du comité de suivi, de l'équipe pédagogique, de l'équipe administrative et du conseil d'établissement permettront d'assurer le pilotage de ce projet. Ce fonctionnement permettra de suivre les actions engagées, d'évaluer leur mise en œuvre, de faire émerger de nouvelles propositions et de faire évoluer le projet d'établissement au fil de sa réalisation.

V.3. Un calendrier de mise en œuvre et de suivi :

Pour chaque concertation engagée dans le cadre du projet d'établissement, il sera important de formaliser et de conserver les différentes étapes de la réflexion : constats, propositions, échanges, décisions et suites données. Cette traçabilité permettra de garder une mémoire des travaux engagés et de faciliter leur suivi dans le temps.

Projet validé en comité de suivi le 28/05/2026

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Axe Sud

83, route de Frouzins
31 120 ROQUES sur GARONNE
Tél. 05 34 50 59 40
conservatoireaxesud@mairie-seysses.fr